

Monsieur Jules Favre, député au Corps Législatif
Paris.

Genève, le 8 Mars 1867.

Monsieur,

Ayant suivi depuis de longues années l'histoire
et le développement intellectuel de la France, je
devais nécessairement m'intéresser à un homme
qui, durant sa vie, s'est voué à la défense de
la liberté de son pays et qui, au milieu des circon-
stances les plus fâcheuses, n'a jamais perdu le courage
et l'espérance, qui encore aujourd'hui, — un des
premiers de son parti — continue sans fatigue
cette lutte difficile et immense.

Permettez-moi de vous le dire, Monsieur;
un tel homme n'appartient pas seulement à
sa propre patrie, — il est citoyen de tout pays
qui aspire à la liberté et au progrès intellectuel
et moral de ses enfants.

C'est donc avec une vive sympathie que
les hommes libéraux de l'Allemagne suivent vos

travaux au Corps Législatif comme au
barreau; c'est pour cela aussi que j'ai pris la
liberté de parler de vous aux lecteurs de la
"Gazette de Francfort", dont je suis le col-
laborateur assidu.

On se souvient très bien chez nous de
vos paroles de l'année passée lors de la discus-
sion de l'adresse. Si vous ne pouviez pas ap-
prouver la politique du gouvernement prussien,
vous aviez cependant des paroles nobles et
généreuses pour le peuple allemand et pour
sa pensée nationale.

La France tiendra la main à l'Alle-
magne; elle lui dira que désintéressée, désor-
mais, de toute espèce de projets de conquête,
elle se sent assez forte pour faire avec elle
une loyale alliance... Nous voulons être
pacifiques; sachons tout d'abord être libres...

Oui, Monsieur, une France libérale
et pacifique, ne luttant avec une Allemagne
unie, libre et pacifique aussi, que avec



le terrain du progrès et de l'humanité, —
voilà la politique que tous les hommes éclairés
devraient souhaiter et préparer, autant
qu'il est en leur pouvoir. Voilà aussi la
raison pour laquelle j'ai écrit mon arti-
cle: j'ai voulu montrer à mes lecteurs
l'image d'un patriote français et d'un
grand orateur qui ne connaît pas de haine
contre une nation voisine, qui au contraire
parle éloquemment pour l'alliance des
deux peuples.

Cette amitié, — serait-elle pour toujours
un idéal, un rêve qui ne se pourrait
réaliser?

Je ne le crois pas. Mais ^{quand} même il en
paraîtrait ainsi à certains esprits, — n'est-
ce pas vous, qui avez dit:

Je sais qu'on m'a souvent reproché
de me faire des illusions; voici plus de
30 ans qu'elles durent et je les tiens pour
vérités; je n'en ai pas trop souffert et
je ne demande qu'à en transmettre

"l'héritage à ceux qui viendront après
moi."

J'ai prié la rédaction de la "Gazette
de Francfort" de vous adresser sous bande une
copie de mon article. Je ne sais pas, Monsieur,
si vous êtes initié aux mystères de notre
langue, mais au risque de ne pouvoir être
lu par vous, - j'ai voulu du moins vous
transmettre ce faible témoignage de l'estime
et de l'admiration, dont je me sens animé
pour votre caractère et votre talent.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer
l'hommage de mes sentiments aussi
respectueux que distingués.

Ferdinand Lotzeisen

Chemin des buis 6.